

L'emploi résiste, le halo autour du chômage augmente

Insee Première • n° 1844 • Mars 2021



En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le taux d'emploi des personnes de 15-64 ans diminue de 0,3 point en moyenne sur l'année. Le repli de l'emploi a été plus prononcé au deuxième trimestre. Il est plus important pour les jeunes, les salariés les moins qualifiés et ceux en emploi à durée limitée (CDD, intérim).

Le recours au chômage partiel ou technique est inédit : 6,2 % des personnes en emploi sont concernées en moyenne sur l'année et jusqu'à un quart des personnes en emploi pendant le premier confinement. Il permet de contenir largement le recul de l'emploi. En revanche, le volume moyen d'heures travaillées recule nettement (- 7,4 % en moyenne sur l'année par rapport à 2019).

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a nettement reculé pendant le premier confinement. Cette baisse, en trompe-l'œil, est principalement imputable aux difficultés à rechercher un emploi lorsque l'activité est à l'arrêt. Le taux de chômage a ensuite rebondi, pour reculer à nouveau au dernier trimestre, en partie pour les mêmes raisons que durant le premier confinement. Au total, le taux de chômage atteint en moyenne 8,0 % en 2020, soit 0,4 point de moins qu'en 2019.

En contrepartie de cette baisse, le halo autour du chômage augmente en 2020. Au total, la part de personnes sans emploi souhaitant travailler, qu'elles soient au chômage ou dans son halo, augmente nettement en 2020 et retrouve son niveau de 2018.

En moyenne sur l'année 2020, parmi les personnes de 15 à 64 ans vivant en France hors Mayotte, 65,3 % sont en **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** ► **figure 1**. L'emploi au sens du BIT inclut les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant une semaine donnée et les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant cette semaine-là sous certaines conditions de motif, en particulier pour cause de chômage partiel ou technique.

Sous l'effet de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le taux d'emploi des 15-64 ans, qui augmentait de façon continue depuis 2013, recule de 0,3 point en moyenne sur l'année 2020. Après avoir augmenté sur un an de 0,5 point au premier trimestre 2020, il s'est nettement infléchi au deuxième trimestre (- 1,2 point sur un an), marqué par le premier confinement. Il s'est ensuite sensiblement redressé, tout en restant inférieur à son niveau de 2019 : - 0,2 point sur un an au troisième trimestre 2020, puis - 0,3 point au quatrième trimestre, le deuxième confinement ayant eu un impact bien moindre que le premier.

L'emploi recule pour les contrats à durée limitée et les salariés les moins qualifiés

En 2020, l'emploi diminue pour les emplois à durée limitée (CDD, intérim)

► 1. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2020 et évolution par rapport à 2019

	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)
Femmes	62,2	- 0,2
Hommes	68,5	- 0,4
15-24 ans	28,5	- 1,2
25-49 ans	80,6	- 0,4
50-64 ans	63,3	0,7
1 ^{er} trimestre	65,7	0,5
2 ^e trimestre	64,6	- 1,2
3 ^e trimestre	65,3	- 0,2
4 ^e trimestre	65,6	- 0,3
Ensemble	65,3	- 0,3

Lecture : en 2020, le taux d'emploi des 15-64 ans est de 65,3 %, soit 0,3 point de moins par rapport à 2019.

Au 1^{er} trimestre 2020, le taux d'emploi est de 65,7 %, soit 0,5 point de plus qu'au 1^{er} trimestre 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

et reste globalement stable pour les autres situations (CDI, fonctionnaires, indépendants, apprentis). Ainsi, la part dans l'emploi total des CDD diminue (- 0,6 point sur un an, à 8,5 %), tout comme celle de l'intérim (- 0,3 point, à 2,1 %) ► **figure 2**. La part cumulée des emplois à durée limitée dans l'emploi total atteint son plus bas niveau depuis 2013 ► **figure 3**. Avec le premier confinement, l'intérim a nettement reculé au deuxième trimestre 2020 (- 0,7 point par rapport au deuxième trimestre 2019), puis s'est légèrement redressé (- 0,3 point sur un an au second semestre 2020). La part

des CDD, quant à elle, est restée orientée à la baisse en fin d'année, notamment en raison des restrictions d'activité dans des secteurs recourant davantage à ce type de contrats (hôtellerie, restauration, arts, spectacles et activités récréatives). En contrepartie, la part des autres emplois dans l'emploi total augmente en 2020. En particulier, 75,2 % des personnes en emploi ont un CDI ou sont fonctionnaires, soit + 0,5 point sur un an.

La part des employés et des ouvriers dans l'emploi total diminue de 1,3 point en 2020, le recul étant plus marqué pour les moins

qualifiés d'entre eux. Ce repli va de pair avec la diminution de la part des emplois à durée limitée, emplois qui concernent davantage ces catégories socioprofessionnelles. La hausse tendancielle du niveau moyen de qualification des emplois s'amplifie en 2020. Pour la première fois, la part des cadres dans l'emploi total dépasse celle des ouvriers : elle atteint 20,4 %, contre 19,2 % pour les ouvriers. Au début des années 1980, les ouvriers étaient près de 4 fois plus nombreux que les cadres.

Le taux d'emploi des jeunes baisse, celui des seniors continue d'augmenter

En 2020, le taux d'emploi recule pour les jeunes (- 1,2 point pour les 15-24 ans) et, dans une moindre mesure, pour les personnes de 25 à 49 ans (- 0,4 point) ► **figure 4**. La baisse du taux d'emploi des jeunes porte avant tout sur ceux qui ne sont pas en études (- 1,4 point), la part de ceux en apprentissage augmentant (+ 0,4 point) et le cumul emploi / études étant de son côté quasi stable (- 0,1 point). Plus fréquemment sur des CDD ou des emplois moins qualifiés, les jeunes ont en effet été les premiers à pâtir de la chute des embauches et du non-renouvellement des contrats.

Par ailleurs, à la suite des réformes des retraites successives et des restrictions d'accès aux dispositifs de cessation anticipée d'activité, la participation des seniors au marché du travail n'a cessé de croître depuis 2009. Ce mouvement se poursuit en 2020. Le taux d'emploi des 50-64 ans s'élève à 63,3 %, augmentant de 0,7 point sur un an, soit un rythme comparable à celui de la dernière décennie. Les seniors ayant plus d'ancienneté dans leur emploi et occupant plus fréquemment des emplois à durée indéterminée, leur taux d'emploi continue d'augmenter malgré la crise sanitaire. Cette hausse est plus marquée chez les femmes (+ 0,9 point, contre + 0,5 point chez les hommes), qui sont plus souvent sur des emplois à durée indéterminée, de fonctionnaires notamment.

► 2. Statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle en 2020 et évolution par rapport à 2019

	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)
Indépendants	12,4	0,3
Salariés	87,6	- 0,3
Emploi à durée indéterminée	75,2	0,5
Contrat à durée déterminée	8,5	- 0,6
Intérim	2,1	- 0,3
Apprentissage	1,7	0,1
Agriculteurs	1,4	- 0,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,8	0,1
Cadres	20,4	1,1
Professions intermédiaires	26,0	0,3
Employés qualifiés	13,5	- 0,4
Employés non qualifiés	12,3	- 0,6
Ouvriers qualifiés	12,7	- 0,1
Ouvriers non qualifiés	6,5	- 0,2
Non déterminé	0,4	0,0
Ensemble	100,0	0,0

Lecture : en 2020, 12,4 % des personnes en emploi sont indépendants, soit + 0,3 point par rapport à 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Le recours important au chômage partiel limite largement le recul de l'emploi

En moyenne sur l'année 2020, 6,2 % des personnes en emploi déclarent avoir été tout ou partie de la semaine en situation de chômage partiel ou technique ► **figure 5**. Ce recours inédit a été permis grâce à un renforcement du dispositif d'activité partielle visant à limiter le recul de l'emploi.

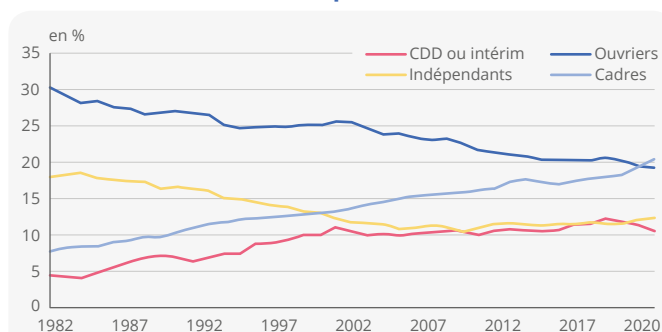
Le recours au chômage partiel est plus élevé pour les employés et les ouvriers, ainsi que dans les secteurs où la crise sanitaire a entraîné des restrictions d'activité prolongées (hôtellerie, restauration, arts, spectacles et activités récréatives). En revanche, il est moins élevé pour les cadres, dont l'activité a souvent pu être maintenue grâce au travail à domicile.

Le chômage partiel ou technique a très fortement augmenté au début du premier confinement, atteignant jusqu'à un quart de l'emploi total en avril 2020 ► **figure 6**. Il a reflué à l'été, avant de croître à nouveau pendant le deuxième confinement,

mais avec une ampleur bien moindre. Alors que pendant le premier confinement, le chômage partiel ou technique a concerné, dans des proportions variables, l'ensemble des secteurs, lors du deuxième confinement, il a été très concentré dans les secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires.

Si le recul de l'emploi est contenu grâce au chômage partiel ou technique, le volume d'heures travaillées par emploi recule fortement. En effet, une part plus importante que d'habitude de personnes en emploi n'ont pas ou peu travaillé pendant les périodes de confinement. Ainsi, en 2020, le volume moyen d'heures effectivement travaillées par les personnes en emploi recule de 7,4 % par rapport à 2019. Ce repli est plus marqué pour les artisans et les commerçants, ainsi que dans les catégories socioprofessionnelles et les secteurs d'activité où le chômage partiel ou technique est plus répandu. En corollaire du recours au chômage partiel, la baisse du volume d'heures travaillées a été bien plus importante lors du premier confinement que lors du deuxième.

► 3. Parts de CDD ou d'intérim, d'indépendants, de cadres et d'ouvriers depuis 1982

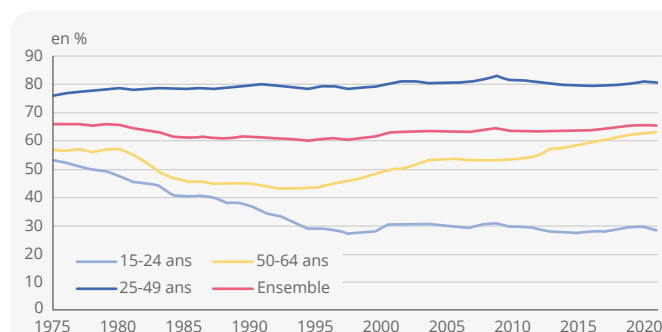


Lecture : en 1982, 7,8 % des personnes en emploi étaient cadres.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2020, séries longues sur le marché du travail.

► 4. Taux d'emploi par âge depuis 1975



Lecture : en 1975, le taux d'emploi des 15-24 ans était de 53,3 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2020, séries longues sur le marché du travail.

Une baisse en trompe-l'œil du chômage

Pour être considéré comme **chômeur au sens du BIT**, il faut être sans emploi et avoir effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines – ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois – et se déclarer disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi. Le premier confinement, qui a fortement limité les démarches de recherche d'emploi et réduit la disponibilité pour travailler, s'est traduit par un recul du chômage en trompe-l'œil. Ainsi, le **taux de chômage** a reculé de 2,7 points en mars 2020 et de 2,6 points en avril 2020, par rapport aux mêmes mois de 2019 ► **figure 7**. Avec la levée du premier confinement, le taux de chômage a rebondi, avant de repasser au dernier trimestre en deçà de son niveau de 2019 en partie, pour les mêmes raisons qu'au printemps.

Finalement, le taux de chômage atteint 8,0 % en moyenne sur l'année 2020, soit 0,4 point de moins qu'en 2019 ► **figure 8**. En excluant les deux périodes de confinement de 2020 (de mi-mars à mi-mai puis de fin octobre à mi-décembre) et les périodes équivalentes de 2019, le taux de chômage est quasi stable entre 2019 et 2020 (8,5 % après 8,4 %).

► 5. Part du chômage partiel ou technique en 2020 et évolution du nombre d'heures travaillées entre 2019 et 2020

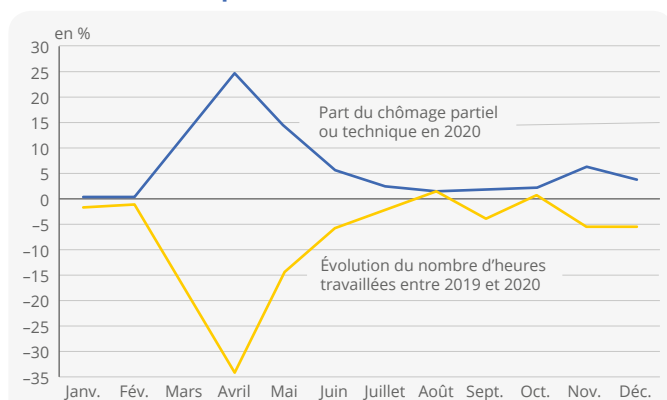
	Part de personnes se déclarant au chômage partiel ou technique en 2020	Évolution du nombre d'heures travaillées entre 2019 et 2020
Agriculteurs	1,4	- 1,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,3	- 13,4
Cadres	4,4	- 4,3
Professions intermédiaires	5,9	- 6,7
Employés qualifiés	5,8	- 7,4
Employés non qualifiés	7,7	- 9,9
Ouvriers qualifiés	8,9	- 9,8
Ouvriers non qualifiés	7,0	- 7,6
Agriculture, sylviculture et pêche	2,0	- 1,5
Industrie	7,4	- 6,6
Construction	7,3	- 7,6
Commerce	7,6	- 8,5
Transports	7,4	- 9,9
Hébergement et restauration	21,9	- 27,4
Services aux entreprises	5,4	- 6,3
Administration publique	2,9	- 4,0
Enseignement	3,9	- 6,0
Santé humaine et action sociale	2,9	- 3,1
Arts et spectacles	14,7	- 18,9
Autres services	7,8	- 10,6
Ensemble	6,2	- 7,4

Lecture : en 2020, 6,2 % des personnes en emploi se sont déclarées au chômage partiel ou technique tout ou partie de la semaine. Entre 2019 et 2020, le nombre d'heures travaillées a diminué de 7,4 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

► 6. Part du chômage partiel ou technique en 2020 et évolution du nombre d'heures travaillées entre 2019 et 2020, par mois

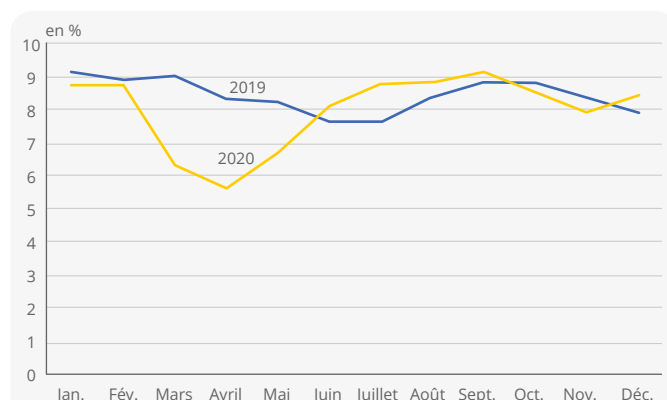


Lecture : en janvier 2020, 0,3 % des personnes en emploi se sont déclarées au chômage partiel ou technique tout ou partie de la semaine. Entre janvier 2019 et janvier 2020, le nombre d'heures travaillées a diminué de 1,7 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

► 7. Taux de chômage en 2019 et 2020, par mois



Lecture : en janvier 2020, le taux de chômage est de 8,7 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

La part des personnes sans emploi et souhaitant travailler augmente nettement en 2020

Le **halo autour du chômage**, qui regroupe les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui ne satisfont pas les critères du BIT en matière de recherche d'emploi ou de disponibilité pour être considérées comme chômeurs, augmente nettement en 2020. Sur l'année, il concerne en moyenne 4,6 % des personnes âgées de 15 à 64 ans, soit + 0,8 point sur un an ► **figure 9**. Cette proportion est la plus élevée depuis le début de la série en 2003. La hausse a notamment

► 8. Chômage et halo autour du chômage en 2020 et évolution par rapport à 2019

	Taux de chômage		Part du chômage et du halo autour du chômage parmi les 15-64 ans	
	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)
Femmes	8,0	- 0,4	10,4	0,4
Hommes	8,1	- 0,4	10,3	0,4
15-24 ans	20,2	0,6	12,3	0,9
25-49 ans	7,4	- 0,3	11,6	0,5
50 ans ou plus	5,4	- 0,8	7,1	- 0,1
Ensemble	8,0	- 0,4	10,3	0,4

Lecture : en 2020, parmi les femmes actives, 8,0 % sont au chômage. Parmi les femmes de 15 à 64 ans, 10,4 % sont au chômage ou dans le halo autour du chômage.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives (taux de chômage) ; de 15 à 64 ans (part du chômage et du halo autour du chômage).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

été très marquée au deuxième trimestre 2020 (+ 2,2 points sur un an). Pendant le premier confinement, une part importante de personnes qui auraient été considérées comme chômeurs au sens du BIT sont de fait dans le halo autour du chômage.

Au total, en cumulant chômage et halo autour du chômage, 4,2 millions de personnes sont sans emploi et souhaitent travailler en moyenne sur l'année en 2020, soit 10,3 % des 15-64 ans. Cette proportion augmente

de 0,4 point en moyenne sur un an, après un recul de même ampleur en 2019. La part des personnes sans emploi et souhaitant travailler augmente pour les 15-24 ans (+ 0,9 point) et les 25-49 ans (+ 0,5 point), mais elle est stable pour les 50-64 ans (- 0,1 point).

Le taux d'activité se replie

Contrepartie de la forte hausse du halo autour du chômage, le **taux d'activité** des personnes de 15 à 64 ans recule de 0,6 point en 2020 par rapport à 2019, pour atteindre

71,0 %, son niveau de 2014. Là encore, la baisse a été particulièrement marquée au deuxième trimestre 2020. Pour les 15-24 ans, le taux d'activité recule plus nettement (- 1,2 point), sous le double effet de la hausse de la part de halo et de la part des jeunes en études initiales. En revanche, le taux d'activité des seniors résiste, comme leur taux d'emploi, la hausse du halo étant plus que compensée par une baisse de l'inactivité hors halo. ●

Yves Jauneau, Joëlle Vidalenc (Insee)

► 9. Activité et inactivité en 2020 et évolution par rapport à 2019

	Taux d'activité		Part d'inactifs appartenant au halo autour du chômage		Part d'inactifs n'appartenant pas au halo autour du chômage		dont en études initiales	
	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)	Niveau en 2020 (en %)	Évolution par rapport à 2019 (en points)
Femmes	67,6	-0,6	4,9	0,7	27,4	-0,2	10,8	0,3
Hommes	74,5	-0,7	4,2	0,8	21,3	0,0	10,6	0,2
15-24 ans	35,6	-1,2	5,2	0,9	59,2	0,3	55,1	0,9
25-49 ans	87,1	-0,7	5,1	0,9	7,9	-0,2	0,4	0,0
50-64 ans	67,1	0,1	3,4	0,5	29,5	-0,6	0,0	0,0
1 ^{er} trimestre	71,5	-0,2	4,0	0,5	24,5	-0,3	10,7	0,2
2 ^e trimestre	69,3	-2,2	6,0	2,2	24,7	0,0	11,1	0,5
3 ^e trimestre	71,7	0,3	4,3	0,2	24,0	-0,4	10,2	0,2
4 ^e trimestre	71,6	-0,4	4,0	0,1	24,5	0,3	10,7	0,3
Ensemble	71,0	-0,6	4,6	0,8	24,4	-0,1	10,7	0,3

Lecture : en 2020, parmi les femmes de 15 à 64 ans, 67,6 % sont actives, 4,9 % sont dans le halo autour du chômage et 27,4 % sont inactives hors halo (dont 10,8 % en études initiales). Au 1^{er} trimestre 2020, le taux d'activité des 15-64 ans est de 71,5 %, soit 0,2 point de moins qu'au 1^{er} trimestre 2019

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

► Définitions :

L'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) inclut les personnes ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absentes de leur emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée. En particulier, les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour cause de congés, de congés maladie de moins d'un an ou de chômage partiel ou technique (quelle que soit la durée) sont considérées comme en emploi.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi la semaine de référence ; disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ; ayant effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ayant trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Le **halo autour du chômage** comprend les personnes sans emploi qui soit ont recherché un emploi, mais ne sont pas disponibles pour travailler, soit n'ont pas recherché d'emploi, mais souhaitent travailler et sont disponibles pour travailler, soit souhaitent travailler, mais n'ont pas recherché d'emploi et ne sont pas disponibles pour travailler.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) et le nombre total de personnes.

► Sources

L'**enquête Emploi** est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, en 2020, environ 80 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.) ont répondu à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ». Les données de l'enquête Emploi sont recueillies sur une base déclarative. En particulier, les situations de chômage partiel ou technique mesurées par l'enquête ne correspondent pas forcément à la situation administrative des personnes au regard du dispositif d'activité partielle qui dépend de démarches de l'employeur.

Le niveau et la structure de l'emploi fournis par l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir des sources administratives (**Estimations d'emploi**).

En 2020, la collecte de l'enquête Emploi a été fortement affectée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. À plusieurs reprises, les déplacements sur le terrain, nécessaires pour vérifier que le logement existe bien et pour prendre contact avec ses occupants, ont été impossibles et les entretiens en face-à-face pour les premières et dernières interrogations ont dû être réalisés par téléphone, quand les coordonnées étaient disponibles. Ces difficultés se sont traduites par une baisse du taux de collecte, dont l'effet reste toutefois limité, car il ne porte que sur une partie de l'échantillon. Par ailleurs, les redressements habituels permettent d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble de la population (pour plus de détails, voir la **note méthodologique**).

L'enquête Emploi est usuellement exploitée à l'échelle trimestrielle ou annuelle. En raison de l'ampleur du choc économique, l'enquête est ici exploitée à un pas mensuel, les données devant alors être considérées avec prudence. Les chiffres présentés ici sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières ; ils doivent donc être analysés en glissement annuel.

Par rapport à l'édition précédente [Insee Première n° 1793], les données ont été révisées pour les années 2016 à 2019, pour tenir compte des dernières estimations de population.

► Pour en savoir plus

- Jauneau Y., Vidalenc J., « Durée travaillée et travail à domicile pendant le confinement : des différences marquées selon les professions », *Insee Focus* n° 207, octobre 2020.
- Insee, « Analyse des résultats de l'enquête Emploi - Éclairage sur le marché du travail au 4^e trimestre 2020 - Complément à l'*Informations Rapides* n°37 du 16 février 2021 ».

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
L. Grivet, P. Glénat,
C. Tchobanian

Maquette :
Jouve

Code Sage : IP211842
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

[@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)

